
Montreuil, le 22/01/2025

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CSE- E

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CSE-E (Siège - DII - Itinérants)
du 22/01/2025

La délégation Force Ouvrière était composée de : Michaël CORRIETTE, Nathalie TONDOLO
Jean-Marc LEMEE

Séance présidée par Mostafa RHARADE avec Patricia FERNANDES, Marianne ABISOU, Armelle BLOND et Yves OSWALD

Ordre du jour

A l'ouverture de cette séance,

La délégation Force Ouvrière demande une minute de silence pour notre camarade Gaultier BRUCKER, Responsable Informatique Régional, direction régionale Grand-Est pour les sites de Colmar, Mulhouse et Strasbourg, qui vient d'être retrouvé sans vie chez lui.

Le président accepte notre demande et procède à cette minute de silence mais hélas l'ensemble des membres ainsi que la direction ne se lèvent pas pour rendre hommage à notre camarade décédé.

Quel manque de respect ! Nous retiendrons ce manque d'humanité.

1. Approbation des PV du CSEE de novembre et de décembre 2024

Le procès-verbal du mois de novembre 2024 est soumis au vote
FO vote contre le PV du mois de novembre 2024 car il ne reflète pas la réalité des débats.
De plus, FO demande pourquoi l'affiliation de la secrétaire n'apparaît pas sur le PV alors que c'était le cas sur les précédents.

La secrétaire indique qu'elle est élue sans étiquette depuis le mois de novembre.

Report de l'approbation du PV de décembre 2024 lors du CSEE du mois de février 2025.

Notre délégation demande le changement de date du CSEE de décembre 2025. Nous serons en Congrès et l'usage doit permettre ce changement.

Le président répondra à cette demande ultérieurement.

2. Emploi social

2.1. Suivi des recrutements et état des postes vacants à date

63 postes sont actuellement en recrutement au siège.

Pour la délégation FO : la direction a peu de choses à dire car la situation ne s'améliore pas.
Certains postes sont en recrutement depuis fin 2023 !
Nous sommes dans l'attente d'un changement positif pour l'année 2025 !!!

La présidente de la commission Emploi fait lecture d'une déclaration

Le président trouve cette déclaration surprenante et sans lien avec les missions de la commission !

Une représentante DRH ne comprend pas pourquoi la présidente de la commission dénonce le niveau des IF.

2.2. Mise à disposition des fichiers entrées/sorties des 2 derniers trimestres 2024

Le Président indique qu'ils seront transmis via la BDES

Pour Force Ouvrière, les fichiers des entrées et sorties doivent être présentés tous les mois et ce, à tous les élus

3. Bilan des primes versées en 2024 pour l'ensemble des salariés

Le président rappelle qu'il s'agit de mesures unilatérales prises par la direction.

Il nous présente les critères d'attribution des primes :

3.1. Critères d'attribution des primes :

- Réussites particulières de son emploi
- Contribution à des missions qui sortent du cadre habituel
- Implication et investissement avec résultats

Le président nous informe que l'enveloppe de primes était de 46700 euros.

3.2. Nombre de personnes ayant bénéficié d'une prime et montant, répartition CDI et CDD par classes :

Le président annonce que 158 salariés CDI ont été bénéficiaires d'une prime de 296 euros en moyenne.

Répartition par classe :

1 personne en classe 6

2 personnes en classe 7

13 personnes en classe 8

3 personnes en classe 9

18 personnes en classe 10

16 personnes en classe 11

32 personnes en classe 12

73 personnes en classe 13 et plus

Pour Force Ouvrière : de nouveau l'égalité de traitement des salariés n'est pas au rendez-vous !

3.3. Pourcentage d'élus et mandatés syndicaux ayant bénéficiés d'une prime.

1 salarié élu

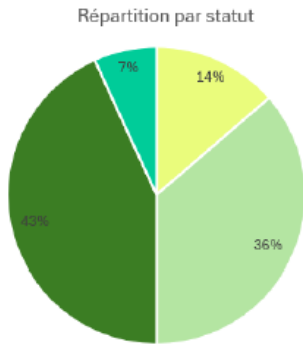
Pour Force Ouvrière : les élus et mandatés sont des salariés comme les autres.

4. Conditions de travail et santé sécurité

4.1. Point de situation sur les RPS

Le Président indique que le document de suivi a été transmis aux élus et donne la parole à Aurélie MORA « **Pilote Diversité et Qualité de travail** ».

Nombre de saisines au 15/01/25



Nb de salariés CDI/CDD au 01/01/2025

1 046



Nb de saisines au 15/01/2025

44

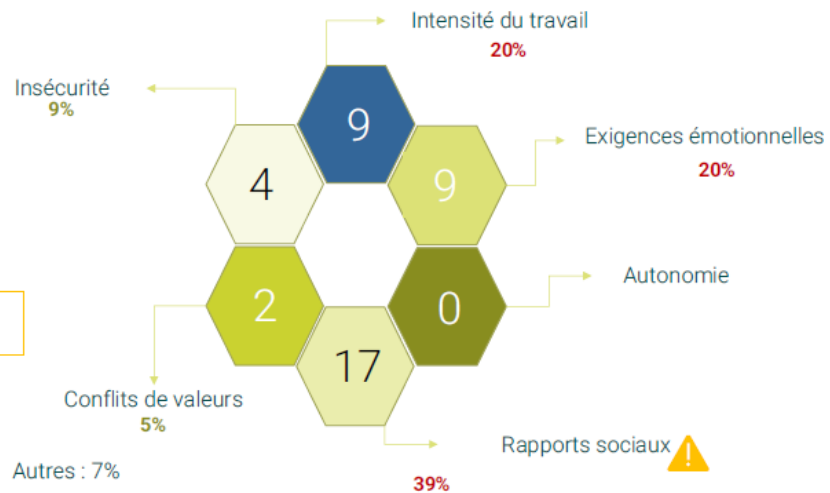


Nb de saisines clôturées au 15/01/2025

16

Afpa

Répartition des saisines par facteurs de risque : au 15/01/2025



Commentaires :

Autres : situation non considérée comme un RPS

Force Ouvrière constate que le facteur de risque associé aux rapports sociaux ne s'améliore pas, et il en va de même pour celui lié à l'intensité du travail.

Pour **Force Ouvrière** à quand une amélioration et des plans d'action concrets pour que la courbe s'inverse !!

4.2. Mise à disposition du CR de la CSSCT du 11 décembre

Compte rendu dans la BDES ce soir

4.3. Retour sur l'enquête du DGI (point reporté)

Le président donne la parole au secrétaire adjoint qui nous présente le rapport d'enquête.

4.4. Communication des dates des inspections réglementaires 2025



Calendrier Prévisionnel Inspections réglementaires 2025

SITE	DATES
LOMME	11 FEVRIER 2025
MONTREUIL	04 MARS 2025
CNA	11 MARS 2025
VENISSIEUX	23-24 JUIN 2025
SEDEX	23 SEPTEMBRE 2025
ST HERBLAIN	07 OCTOBRE 2025
ISTRES	06 NOVEMBRE 2025
TOULOUSE	01-02 DECEMBRE 2025

Le président s'interroge sur le nombre des élus présents ainsi que sur la durée prévue des inspections sur les sites. Il indique également, suite aux échanges, sa non-responsabilité sur les sites qui ne font pas partie de son périmètre.

Force Ouvrière lui rappelle son obligation de santé sécurité concernant les salariés délocalisés placés sous sa responsabilité.

4.5. Nomination d'un Secrétaire adjoint suppléant : ce point est reporté car il ne respecte pas le règlement intérieur du CSEE.

4.6. Mandatement de la CSSCT sur l'impact de la migration du SIRH sur la CSP paie et l'ADP

Le président donne la parole au secrétaire de la commission CSSCT qui nous présente un groupe de travail. Il en est ressorti la construction d'un questionnaire destiné aux salariés concernés pour évaluer les éventuels impacts générés par la migration.

Des réunions mensuelles seront tenues jusqu'à la fin de la migration pour analyser les retours via le questionnaire.

Vote unanime des élus sur le mandatement de la CSSCT

Force Ouvrière regrette de ne pas avoir été informée et associée à ces travaux. Aucune information ne nous a été transmise.

En conséquence, le questionnaire sera validé lundi prochain car le document est arrivé tardivement !

4.6.1. Point de situation

Force Ouvrière : le point 4.6.1 a été traité en même temps que le point 10

5. Planification de la réunion annuelle CSEE/RP

Le Président nous informe que la réunion annuelle **CSEE/RP** aura lieu le **20 février 2025 après-midi avec une préparatoire le matin.**

Pour Force Ouvrière il s'agit de la réunion 2024 qui n'a pas eu lieu. Si cela n'est pas le cas, nous demandons que vous nous présentiez le PV de carence pour la non-réalisation de la réunion 2024. Le président ayant déjà répondu réitère que cette réunion sera celle de 2025 et non celle de 2024.

Pour Force Ouvrière : il s'agit du non-respect de l'article 7 de l'accord collectif relatif à la mise en place des représentants de proximité au sein de l'UES AFPA.

6. Appel à candidature RP nomade

La désignation devrait avoir lieu au prochain CSEE après avoir lancé la procédure.

7. Présentation du projet Modèle Pédagogique Multimodal et de Métis

Le président donne la parole à Christophe SADOK qui intervient pour éclairer certains élus sur ce projet. Nous parlons d'un projet qui a démarré en 2021. Il y a eu une communication auprès de 554 formateurs. Le point de départ est que la DI devait travailler sur une logique de coût/objectif, à la suite d'une analyse de terrain pour mesurer les besoins actuels.

Après cette analyse il a été décidé :

Un effort de rationalisation des moyens.

Un travail sur différents modèles pédagogiques.

A date, 36 titres « pro » sont entièrement équipés et une cinquantaine sont quasiment dans le même état.

Tous les centres AFPA sont équipés à minima d'un MPM.

Tous les titres sont désormais traités en coût objectif.

Le fil de la communication sera repris cette année.

Au 21/12/2024 : CDI/CDD sur les 36 titres il y a 2263 formateurs sur le périmètre, dont 1393 actifs sur METIS.

Les stagiaires sont 22598 sur les formations concernées et il y en a 13398 actifs.

Il y a encore beaucoup de travail, par exemple des fractures numériques. Il y a quelques résistances, il faut y aller doucement. Nous devons convaincre et nous travaillons avec les collègues.

Nous avons des projets : THETIS.

Sur les enjeux de développement, nous avons de moins en moins de stagiaires, mais des demandes individuelles. Ces outils vont nous permettre de faciliter la gestion de plusieurs parcours suite à ces demandes.

Il nous semble important aussi de former les MF/RF et de programmer des carrefours métiers avec leur présence obligatoire.

Compte tenu des moyens, nous allons nous concentrer sur ces points car la situation économique est préoccupante.

Force Ouvrière : certains points sont à améliorer notamment pour les CDD afin qu'ils puissent prendre « en main » l'outil.

Pour **Force Ouvrière**, il nous semble nécessaire d'investir dans l'outil de production pour maintenir et améliorer la qualité pédagogique.

8. Information /consultation sur :

- La période de prise des congés payés
- Les critères d'ordre des départs
- Les fermetures de l'établissement siège (tout ou partie)

Le président nous présente le document qui détaille les périodes de prise de congés 2025/2026 avec les critères d'ordres de départ et des fermetures d'établissement Siège ainsi que les fermetures.

Concernant les fermetures, Force Ouvrière a voté contre car nous considérons que la possibilité de récupérer doit être proposée. Certains de nos collègues n'auront pas de RTT ni même de CP.

L'AFPA ne peut pas imposer aux collègues de demander du sans solde. C'est interdit !!

De plus, pour FO le vendredi 2 janvier 2026 pourrait être offert par la direction, du moins la matinée ! Depuis de nombreuses années, nous ne bénéficions que de 4 jours dans le cadre de l'accord qui indique « 5 jours max de congés supplémentaires entre Noël et jour de l'an » suivant l'ancienneté.

Nous rappelons également à la direction que les congés ne peuvent pas être modifiés sauf accord express du salarié moins de 30 jours avant la prise et que cela a été confirmé par le DRHN.

9. Point de suivi du projet « Le Siège demain »

Le Président nous présente les réflexions en cours.

Réduire les coûts, sans dégrader les conditions de travail.

Bien dimensionner les espaces au regard des besoins métiers et dans une perspective de développement de transversalité et de la collaboration.

Actuellement nous sommes sur 10 étages 14 à 18 et 22 à 26.

Le 22 étant occupé par la DR Ile de France. 550 personnes au siège avec 600 postes de travail sans tenir compte du 14^{ème} étage.

427 places réparties dans les salles de réunion de capacités variables.

¾ d'un étage est inoccupé avec une occupation des espaces sur la semaine très inégale.

Evolution prévue à horizon 3/5 ans

Avec une évolution des pratiques en matière de réunion en distanciel, voire délocalisation en région en fonction des participants.

Mise en place de formats dynamiques de réunion (durée courte, position debout) via l'adaptation d'espaces dédiés.

Réflexion sur le cadre du télétravail :

Positionnement dans la semaine des jours travaillés.

Priorisation du présentiel pour le travail collaboratif et du télétravail pour la production.

Digitalisation des espaces et équipements informatiques avec le wifi et les outils nécessaires.

Uniformisation des équipements informatiques.

Des locaux fonctionnels avec un confort de travail avec l'intégration des enjeux de sobriété énergétique et de bilan carbone.

Instaurer un modèle de flex office en lien avec les évolutions de cadre relatif.

Prioriser les espaces ouverts pour la partie bureau.

Multiplier et diversifier les espaces de proximité de collaboration.

Développer de espaces de convivialité de proximité

Intégrer des espaces de réunions spécifiques.

Ne pas intégrer d'espace à vocation événementiel.

Prise d'un bail précaire des étages libérables pour la durée du déploiement du projet.

Volonté d'associer les salariés.

Le projet est soumis aux règles : marché public et immobilier de l'état.

Les options envisagées vont relever des débats avec les tutelles.

Force Ouvrière : continuera à être vigilante pour que soient respectées les conditions de travail tout au long de la mise en place de ce projet.

10. Suivi migration SIRH

La bascule s'est faite le 2 janvier 2025, des contrôles ont été réalisés les 2 et 3 janvier.

Les accès ont été ouverts en deux temps. Un pour les métiers et un pour les salariés.

Sur les métiers, 2 gestionnaires de la paie qui ne pouvaient pas se connecter.

Les modifications seront levées ce mois-ci. Notamment pour les CER qui n'apparaissaient pas.

Quelques ajustements de masse, plus particulièrement sur les CDD.

Un contrôle plus pointu de la part des gestionnaires de paie.

Aucun problème pour les acomptes n'a été détecté.

TMA (tierce maintenance applicative) : attention c'est une entreprise externe.

Les DSN sont correctes ; pas d'anomalies majeures. La paie sera clôturée demain soir.

Le portail actuel est un portail intermédiaire. SOPRA a pris une solution en deux temps.

Après avoir rencontré les CSP, il y aura peut-être un décalage dans le planning, mais pas avant fin mars car SOPRA pourrait prendre des frais supplémentaires.

Force Ouvrière : nous vous conseillons de nous faire remonter directement vos problématiques

11. Budget du CSEE

Demande d'autorisation d'engager à compter du 1^{er} février 2025 des dépenses au titre de 2025 dans l'attente du vote du budget.

Vote à l'unanimité

Force Ouvrière : la direction doit verser la subvention dans les délais afin que le CSEE puisse fonctionner.

12. Mise à jour des listes de diffusion dynamiques du Siège et communication de la liste des salariés pour les ASC du Siège

Le président : un travail est effectué sur ce sujet.

Force Ouvrière : ces listes doivent être envoyées à l'ensemble des élus.

Fin de la séance à 17h15

<https://foafpa.force-ouvriere.org>